

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des HAUTES-PYRENEES
 du CONSEIL MUNICIPAL
 de la commune de SOUYEAUX

Nombre de Membres

Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	9

Date de la convocation : 21/09/2023

Date d'affichage : 21/09/2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-huit septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de SOUYEAUX, légalement convoqué le vingt et un septembre s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Lacoste Pierre, Maire.

Etaient présents : LACOSTE Pierre, ADER Patrick, LOPEZ Nathalie, GUILHAUME Régis, LAPEYRE Laurent, LESTRADE Nicolas, DUPUY Jean-François, LAMON Monique, DUCASSE Jérôme,

Absents représentés :

Absents excusés : GUINLE Marie-Laure, BONNET Marielle,

Secrétaire de séance : ADER Patrick,

2023 - 018

Objet : Réalisation d'un prêt financement pour les travaux d'aménagement de deux logements dans la bâtisse dite « maison Carassus »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que pour financer les travaux d'aménagement de deux logements dans la « maison Carassus », il est nécessaire d'avoir recours à un prêt auprès d'un établissement financier pour un capital de 150 000.00 €

Monsieur le Maire propose :

- **la Caisse des dépôts : 150 000 €**

via un crédit à long terme

- Durée : 25 ans
- Taux : 3,40%
- Périodicité de remboursement : annuelle – 9 002,61 €
- Montant des intérêts : 75 065,18 €

- **le Crédit Mutuel : 150 000 €**

Via un crédit relais

- Durée : 24 mois
- Taux : 3,90%
- Frais de dossier : 150 €

Via un crédit à moyen terme

- Durée : 15 ans
- Taux : 4,30%
- Périodicité de remboursement
 - trimestriel : 3 405,29 € - Montant des intérêt : 54 317,23 €
 - annuel : 13 775,70 € - Montant des intérêt : 56 635,46 €

- **Le Crédit Agricole : 150 000 €**

Via un crédit relais

- Durée : 24 mois
- Taux : 4,24%
- Frais de dossier : 400 €

Via un crédit à moyen terme

- Durée : 15 ans
- Taux : 4,28%
- Périodicité de remboursement : annuelle – 13 756,63 €
- Frais de dossier : 400 €

Via un crédit à long terme

- Durée : 20 ans
- Taux : 4,30%
- Périodicité de remboursement : annuelle – 11 332,45 €
- Frais de dossier : 400 €

RF PREFECTURE DE TARBES
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/10/2023
065-216504365-20230928-2023_DE_018-DE

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité,

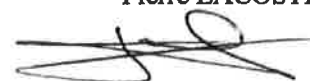
- de retenir la proposition du Crédit Mutuel, soit :

- un crédit relais d'un montant de 150 000 €
 - Durée : 24 mois
 - Taux : 3,90%
 - Frais de dossier : 150 €

- un crédit à moyen terme d'un montant de 150 000 €
 - Durée : 15 ans
 - Taux : 4,30%
 - Frais de dossier : 150 €
 - Périodicité de remboursement : trimestriel : 3 405,29 €

- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour accomplir et signer toutes les formalités administratives.

Le Maire
Pierre LACOSTE



RF PREFECTURE DE TARBES
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/10/2023 065-216504365-20230928-2023_DE_018-DE

*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le :
Et publication ou notification le :*